

# PROGRAMME DE FORMATION

## « Dépendance et perte d'autonomie en EHPAD »

Code formation : F407

Nombre d'heures requis : 14 heures

Prérequis / Public : Tout public, aucun prérequis exigé

Taux de réussite 2023 : Non concerné

Taux de satisfaction 2023 : Non concerné

### Objectifs pédagogiques de la formation :

- Définir la notion de vieillissement ;
- Comprendre la personne âgée et repérer ses besoins ;
- Développer des capacités d'écoute et de communication ;
- Veiller à maintenir/restaurer l'autonomie des résidents.

**Modalités :** La formation est dispensée en présentiel dans les locaux de l'entreprise et/ou dans ceux de l'organisme de formation.

**Délai d'accès :** 48 heures

**Tarifs :** Sur demande

**Contact :** [contact@conseilformation.fr](mailto:contact@conseilformation.fr)

**Méthodes mobilisées :** Enoncés théoriques, vidéos, documents écrits, partage d'expériences.

**Modalités d'évaluation :** Mises en situation, quiz, interrogations orales.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** oui

**Formateur(s) :** Formateurs diplômés dans le secteur d'activité concerné.

**Nombre de participants à la formation par session :** 14 maximum.

## Préambule :

En EHPAD, les professionnels sont quotidiennement confrontés à la dépendance et à la perte d'autonomie des personnes âgées accueillies. Ils doivent adapter leur accompagnement et leur communication en fonction des déficiences et du degré d'autonomie de chacun.

## Description détaillée :

### I. Le vieillissement de la personne âgée

- Les effets du vieillissement sur les grandes fonctions de l'organisme
- Le vieillissement et les maladies liées au grand âge
- Les droits des personnes âgées
- Les recommandations de l'ANESM

### II. Troubles et déficiences liés au vieillissement

- Structure et organisation du cerveau
- Sensation
- Perception
- Mémoire
- Déficiences intellectuelles
- Chutes
- Souffrance physique et psychique
- Troubles du comportement
- Troubles cognitifs...

L'ensemble de ces troubles et déficiences entraînent une perte d'autonomie chez le résident, et augmentent donc son niveau de dépendance.

### III. La prise en charge de la personne âgée dépendante

- Évaluer la dépendante : grille AGGIR (Autonomie Gérontologique Groupes Iso Ressources)
- Prendre en charge les personnes vieillissantes
- Savoir appréhender l'approche communicationnelle et la relation d'aide
- Connaître les thérapies sensorielles, psychocorporelles et physiques

V 2024.10